

SSIAP 1 – Initiale

ir :



[Demander un devis](#)

Cette formation est finançable par :



Formation initiale
Agent de Service de Sécurité Incendie et
d'Assistance à Personnes

Personnel concerné - Métier visé

Agents de sécurité, personnels impliqués dans la sécurité de leurs établissements, personnes ayant un projet professionnel orienté vers cette profession.

Objectifs

Sous la responsabilité d'un chef d'équipe, assurer la sécurité des personnes et des biens, vérifier et effectuer la maintenance élémentaire des équipements concernant la sécurité.

Prérequis

- Aptitude médicale
- Evaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante (communication orale et écrite)

- PSC 1 ou SST de moins de deux ans

Détails de la formation

Déroulement du stage :

70 heures – Dans notre centre de formation ou en intra-entreprise.

12 stagiaires au maximum

Méthode pédagogique :

Didactique en salle avec aide de vidéo projecteur, et support de cours

Formation pratique :

- SSI
- Aire de feux
- Visites de site

Contenu :

LE FEU ET SES CONSEQUENCES

- Le feu : Éclosion et développement du feu
- Comportement au feu: Réaction et résistance au feu

LA SECURITE INCENDIE

- Principes de classement des établissements
- Desserte des bâtiments
- Cloisonnement d'isolation des risques
- Evacuation du public et des occupants
- Désenfumage
- Eclairage de sécurité
- Présentation des différents moyens de secours

LES INSTALLATIONS TECHNIQUES

- Installations électriques
- Ascenseurs et nacelles

- Installations fixes d'extinction automatique
- Colonnes sèches et humides
- Système de sécurité incendie

LE RÔLE ET LES MISSIONS DES AGENTS DE SECURITE INCENDIE

- Le service de sécurité
- Présentation des consignes de sécurité et main courante
- Le poste de sécurité
- La ronde de sécurité et la surveillance des travaux.
- Mise en œuvre des moyens d'extinction.
- Appel et réception des services publics de secours.

LA CONCRETISATION DES ACQUIS

- Visites applicatives
- Mises en situation d'intervention

Modalités d'évaluation et validation des blocs de compétences

Examen devant un jury présidé par un représentant du SDIS

- Epreuve théorique : QCM de 30 questions en 30 minutes
- Epreuve pratique : Ronde avec anomalies et sinistre + retranscription sur main courante en 15 minutes par stagiaire.
- Diplôme si réussite à l'examen.

Suite de parcours

L'agent SSIAP pourra envisager de devenir chef d'équipe en se formant au SSIAP 2 et après avoir une expérience d'au moins 1 607 heures sur justificatif.

[Demander un devis](#)